L'écologie
Conseil Régional Haute-Normandie
Groupe des Elus Verts

PLENIERE DES 12 ET 13 DECEMBRE 2005
RAPPORT ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Intervention de Claude Taleb

Il y a un an, nous étions réunis dans cet hémicycle pour affirmer la détermination de la Région à mener une politique volontariste en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire en Haute-Normandie.

Il s'agissait bien sur, pour notre majorité, de passer de la parole aux actes, en concrétisant un engagement contractualisé lors de notre campagne.

Il s'agissait, surtout, de répondre à la forte attente d'acteurs démunis et précarisés depuis 2002, par la suppression du Secrétariat d'Etat à l'Economie solidaire, par la chasse aux emplois jeunes et aux emplois aidés qu'on remet maintenant au goût du jour, par la stigmatisation des initiatives citoyennes dans le champ de l'économie.

Car la seule économie qui trouve grâce aux yeux de la majorité gouvernementale, c'est celle qui
- dénie aux Etats le droit élémentaire à mener une politique économique
- aboutit finalement à la destruction cynique des valeurs d'entreprise, et donc d'emplois, pour privilégier la rémunération à court terme des actionnaires
- qui contraint à l'abandon progressif de tous les droits sociaux acquis au cours d'un siècle de luttes
- qui finalement méprise autant les territoires, les espaces naturels et les ressources, que les hommes et les femmes qu'elle emploie.

Un enjeu fondamental que porte cette nouvelle économie, sociale et solidaire, est donc d'introduire de la pluralité et de la démocratie dans l'économie en faisant vivre des projets et des entreprises qui privilégient l'ancrage dans les territoires, l'utilité sociale des produits et des services proposés, la création d'activités et d'emplois qualifiés, plutôt que la recherche obsessionnelle du profit.

C'est d'autant plus nécessaire que nous savons que le type de développement économique et industriel qui est la carte d'identité économique de la région, est une « richesse » qui a un coût environnemental et social exorbitant si on veut bien considérer ses impacts sur la qualité de l'air, les espaces naturels, le taux d'emploi, le niveau de qualification, le poids de l'intérim et de l'emploi précaire.

Un an plus tard, les premiers jalons de cette politique ont été posés.

Il y a tout d'abord eu une large concertation avec les acteurs qui a permis de recenser leurs attentes et de définir les moyens a mobiliser.

Il y a ensuite eu l'inscription au SRDE du principe d'un soutien concerté de l'ensemble des acteurs publics au développement de l'économie sociale et solidaire avec, en particulier, pour priorité de rétablir l'égalité des chances dans la création d'activités, domaine dont étaient de fait exclus ceux qui n'ont pas ou plus accès aux capitaux ou aux réseaux d'influence.

Il y a enfin eu la création de l'ADRESS, inaugurée le 17 novembre et dont l'ouverture a été saluée par l'ensemble des acteurs du développement économique, dépassant pour l'occasion le seul cadre de l'économie sociale et solidaire.

Cette agence, voulue par les acteurs et soutenues par l'ensemble des institutions publiques, a été conçue.

- **D'abord, pour être la vitrine des acteurs de l'ESS et de leurs savoir-faire.**

Bien évidemment les associations, mutuelles et coopératives de l'économie sociale, Mais aussi les acteurs de l'aménagement durable du littoral ou du commerce bio et équitable. Et toutes les initiatives qui montrent la vitalité de ce secteur et son impact public croissant. Je pense au salon Ecaux bio ou au succès des circuits courts de production consommation dont les AMAP (associations pour le maintien de l'agriculture paysanne), qui fleurissent en région, sont une belle illustration.

- L'autre mission, fondamentale, de l'agence, est le développement du secteur par la coordination des initiatives des acteurs, la détection des gisements d'activités et d'emploi, l'accompagnement des territoires qui souhaitent mettre en œuvre des politiques de soutien, l'accueil des porteurs

de projets qui ne disposent pas d'interlocuteur pour les aider à formaliser leurs idées en entreprises solidaires.

Bien qu'opérationnelle depuis moins d'un mois, l'important travail de proximité déjà effectué par l'Agence, pour recenser et connaître les acteurs de l'accompagnement, à d'ores et déjà permis d'identifier certaines des carences dont souffre le secteur de l'ESS pour pouvoir se développer : les fortes disparités entre territoires en matière de capacité d'accompagnement de projets, l'inadéquation entre les dispositifs d'aide et la difficulté à cerner le champ même de l'économie sociale et solidaire.

Sur l'ensemble de ces champs, la région mobilisera l'ADRESS pour résorber, en concertation avec les Départements et les territoires, ces difficultés.

L'ADRESS sera sollicitée pour élaborer, comme le préconise le CESR, un label régional ESS permettant de préciser les critères d'utilité sociale qui distinguent ces projets. Elle sera également mobilisée pour l'identification dans les territoires, d'acteurs à même d'effectuer l'accompagnement de projet, enfin, elle sera associée à la mise en œuvre des nouveaux dispositifs d'aide inscrit dans le budget 2006.

Il vous est en effet proposé de décliner les orientations inscrites dans le SRDE en créant deux outils opérationnels.

Le premier est intitulé **dispositif expérimental**, il a pour vocation de tester l'ouverture des aides à la création et au développement aux acteurs de l'économie sociale et solidaire sur la base des critères d'utilité sociale. Il s'agit donc de rétablir l'égalité des chances à la création avec pour objectif de pouvoir affiner nos modalités d'intervention à l'échéance du futur contrat de plan.

Le second est un **appel à projets solidaires** qui aura pour objectif de soutenir l'innovation en intervenant dès l'idée sur les projets à fort potentiel de création d'emploi et susceptibles d'être reproduits sur l'ensemble des territoires, sur des secteurs stratégiques tels que les services aux territoires, aux personnes, la reprise et la transmission d'activité en statut coopératif, les énergies renouvelables, les filières courtes et biologiques, le tourisme solidaire, le transport à la demande et le transport doux, la création et l'organisation de spectacles, le commerce équitable …

Dans la situation que nous avons vécue ces dernières semaines, je voudrais conclure en déclarant qu'il me semble urgent que les entreprises « prennent des couleurs ». Il est aujourd'hui établi qu'à niveau de formation égal, les jeunes issus de l'immigration, ont nettement moins accès à l'emploi. La discrimination à l'embauche dont ils sont victimes les concerne tous, des moins qualifiés, aux sur diplômés.

Pour redresser la barre, il faut bien sur, là où nous sommes, assumer nos responsabilités d'employeurs et demander au monde économique régional de faire disparaître les pratiques discriminatoires. Mais je pense qu'il est aussi nécessaire d'aller plus loin en accompagnant les initiatives de créations d'activités issues des quartiers défavorisés et des populations discriminées. Ces jeunes comme tous les autres, ont des talents, des rêves, des projets. Je veillerai donc à ce que l'expérimentation de l'ouverture des dispositifs d'aide et notre appel à projet, soient adaptés à ces publics.